

**AVIS SUR LES
DISPOSITIFS
MÉDICAUX****EON C****Système implantable non rechargeable de
neurostimulation médullaire****Avis de radiation****Adopté par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs
médicaux et des technologies de santé le 13 juin 2023**

Faisant suite à l'examen du 13 juin 2023, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 13 juin 2023

**Radiation de la liste des produits et prestations prévue à l'article L.165-1 du
code de la sécurité sociale :**

La Société ABBOTT MEDICAL FRANCE SAS informe la Commission qu'elle ne commercialise plus la référence du système implantable non rechargeable de neurostimulation médullaire EON C détaillée dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent sa radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Cette référence est inscrite sous nom de marque.

Code LPP	Intitulé	Références à radier
3497165	Neurostimulateur médullaire, ABBOTT / ST JUDE, EON C, système complet + accessoires.	3688
3461724	Neurostimulateur médullaire, ABBOTT / ST JUDE, EON C, renouvellement.	3688

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnés à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif

EON C, 13 juin 2023

Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr